

Madame, Monsieur,

Veillez trouver, ci-dessous, les différents thèmes proposés pour l'accompagnement éducatif. Ce dispositif n'est pas obligatoire mais peut permettre à votre enfant de renforcer ses apprentissages ou de découvrir des activités périscolaires.

Selon la classe et l'emploi du temps de votre enfant, seulement certains domaines de l'accompagnement éducatif lui seront proposés.

N°	Intitulés et Responsables	Jours et horaires	Nb d'élèves	Classes concernées
1	Aide aux devoirs et aux leçons Assistants d'éducation <i>Jusqu'au 23/01</i>	Lundi, mardi, jeudi 17h10 – 18h00	40	Toutes
3	« Atelier Chimie dans la casserole » Cuisine Mme BRUNEL Mme LACHENAL	Lundi 12h50 – 13h45	15	5 ^{ème} Sauf germanistes
4	« Atelier Echecs » M. Vidal	Lundi 12h50 – 13h45	15	5 ^{ème} Sauf germanistes
5	Pratique orale de la langue anglaise Mme METAYER <i>Périodes définies en fonction des niveaux</i>	Lundi 17h00 – 18h00	10	Toutes
6	Astronomie Mme BRUNEL M. VIDAL <i>Jusque Février</i>	Lundi 17h00 – 18h00	12	Toutes
7	Pratique orale de la langue anglaise Mme GUILHEM-H <i>Périodes définies en fonction des niveaux</i>	Mardi 17h00 – 18h00	12	Toutes
8	Percussions Mme CHAILLAUD <i>Pour l'année scolaire</i>	Mardi 17h00 – 18h00	15	5 ^{ème} 4 ^{ème} 3 ^{ème}
9	« Apprentissage programmation informatique, Conception jeux informatiques » M. BALOTTE	Jeudi 17h00 – 18h00	15	5 ^{ème} 4 ^{ème} 3 ^{ème}

NB : D'autres propositions pourront être faites en cours d'année.

L'aide aux devoirs permet aux élèves de faire leurs devoirs en bénéficiant de l'accompagnement d'un adulte au besoin. Les élèves sont repartis selon les niveaux (6^{ème}, 5^{ème} ...)

En fonction du nombre des demandes, toutes ne seront peut-être pas satisfaites. Nous nous efforcerons toutefois de répondre au mieux selon les places disponibles.

Ce dispositif n'est en aucun cas une **garderie**. Les élèves inscrits qui ne respecteraient pas les règles d'assiduité, de ponctualité et d'implication se verront exclus du dispositif après entretien avec leur famille. Les élèves qui s'inscrivent à l'accompagnement éducatif et qui ne seraient pas présents, verront leur famille prévenue et une absence notifiée.

M. KOCH, principal adjoint.

Le coupon-réponse dûment rempli sera rendu **au professeur principal**, pour le **mardi 23 septembre au plus tard**. Le dispositif débutera :

- le Mardi 30 septembre 2014.

Les affectations définitives dans les groupes seront signifiées aux élèves le vendredi 26 septembre.

Je, soussigné(e) responsable légal de l'enfant
.....en classe de certifie avoir pris connaissance
de l'information concernant l'**Accompagnement Educatif** proposé au collège.

- Je ne suis pas intéressé(e) par les activités proposées à mon enfant.
- Mon enfant sera inscrit pour l'activité suivante :
aux jours et heures suivants :

NB : l'enfant est inscrit jusqu'à la date indiquée dans le tableau pour l'activité choisie. Pour l'**aide aux devoirs**, l'inscription peut être demandée pour 1, 2 ou 3 soirs par semaine, sous réserve des places disponibles.

Les parents dont l'enfant est inscrit à l'accompagnement éducatif le soir s'engagent à venir récupérer leur enfant. Aucune surveillance ne sera assurée après 18h.

En cas **d'absence prévue** de mon enfant, je m'engage à prévenir par écrit la direction du collège (un mot dans le carnet de liaison).

J'ai bien noté que si mon enfant n'a pas un comportement adéquat lors des séances d'accompagnement éducatif, il se verra exclu du dispositif.

Date et signature du responsable légal :

Signature de l'élève :